

Présentation Prix APEDES (ce prix s'adresse à tous les élèves du CECG De Staël)

La bienveillance, la solidarité ou l'entraide sont primordiales au bien-être humain.

L'APEDES a donc mis en place depuis l'année scolaire 2021-2022 un « **Prix de Bienveillance** » destiné à reconnaître et récompenser un tel comportement.

Aussi, si vous estimez qu'un.e élève au sein du CECG a agi de manière désintéressée et bienveillante envers vous-même ou un autre élève, nous vous proposons de témoigner en ce sens afin que cet élève bienveillant soit récompensé.

Pour cela, il suffit de remplir d'ici fin avril 2023 le formulaire d'une page disponible sur le site de l'APEDES (https://apedes.ch/doc/temoignage_bienveillance.pdf), et de nous le renvoyer par email à contact@apedes.ch

Tous les formulaires réceptionnés seront présélectionnés courant mai. Les témoins retenus seront ensuite invités à faire une présentation orale de 15 minutes de leur témoignage devant le comité de l'APEDES, à l'occasion de laquelle ils préciseront le nom des élèves méritants. L'APEDES sélectionnera les 3 meilleurs élèves bienveillants sur la base de ces entretiens. Un prix d'une valeur de 150.- CHF pour chaque nominé sera remis lors de la cérémonie des certificats et maturités de juin 2023.

Les inscriptions et les prix sont réservés uniquement aux élèves du CECG de Staël.

Rappel : Le délai pour le dépôt des témoignages est fixé à fin avril 2023.

En cas de question sur ce prix, vous pouvez vous adresser par email à l'APEDES: contact@apedes.ch

APEDES (Association des parents d'élèves du CECG De Staël)

contact@apedes.ch

<https://apedes.ch>